



Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 20/09/2015 et l'arrêté du 19/12/2015 du (J.O N°17 du 16/03/2016) portant réglementations des marchés publics.

La Faculté de Génie Civil de l'USTHB informe les soumissionnaires ayant participé aux avis à consultations n° 01/2023 paru à l'établissement, dans le site internet de la Faculté et Siège de l'APC de Bab-Ezzouar le 30/03/2023.

Relatif aux :

TRAVAUX DE REHABILITATION AU NIVEAU DE LA FACULTE DE GENIE CIVIL.

Après ouverture des plis, examen et évaluation des offres, le projet a été attribué provisoirement au soumissionnaire indiqué au tableau ci-dessous

| Opération | Soumissionnaire | Montant de l'offre en TTC | Délai de réalisation | Note d'évaluation | observation |
|---|-----------------------|---------------------------|----------------------|-------------------|--------------|
| Travaux de réhabilitation au niveau de sous-sols de la Faculté de Génie Civil | ETB TCE BACHSAIS SAID | 7.854.595.00 DA | 02 Mois | 50 points | Moins disant |

Un délai de Huit (10) jours et accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours à compter de la première parution de cet avis, et ce conformément au décret présidentiel cité ci-dessus.

LE DOYEN

